

L'ÉNONCIATION COMME ACTE SÉMIOTIQUE (III). L'objet sémiotique comme un enjeu de manipulation et de sanction: stratégies et contre stratégies¹

Joseph COURTÉS
Université de Toulouse-Le Mirail, France

Abstract: The paper is meant to present and analyse the semiotic strategies set up by human behaviour in semiotic interaction, with a particular emphasis on manipulation and sanction, extremely present in daily interactions. These strategies are studied by the author both at the content and at the form level, with relevant examples from various semiotics like literature or art, with a view to enhance the enunciator's ability to make believe and the addressee's capacity to judge and sanction. Enunciation acts at a cognitive level, being mainly an "illusion", that is a semiotic construct, with no referential character, founded on the seeming instead of the being.

Keywords: enunciation, illusion, manipulation, sanction, semiotic object, strategy.

1. Les enjeux de la manipulation et de la sanction énonciatives

Nous abordons ici tout ce qui a trait aux stratégies sémiotiques que mettent en jeu les comportements humains en interaction sémiotique. La manipulation et la sanction sont des opérations que nous vivons au quotidien dans tous les domaines

¹ Suite de l'ANADISS, No. 8.

possibles (politique, économique, culturel, publicitaire, etc.) et sous toutes ses formes possibles, allant des conversations et relations interpersonnelles (voir, par exemple, le jeu sémiotique des manipulations à l'intérieur d'une famille, qui met en œuvre nombre d'interactions verbales, gestuelles, spatiales, etc.) jusqu'au journal écrit ou télévisuel, qui fabrique ce que l'on appelle un "événement".

Écrire, parler, peindre, dessiner, construire, etc. – mais ceci est sûrement valable quel que soit le type de sémiotique en jeu – ce n'est pas seulement, du seul point de vue pour l'instant de l'énonciateur, transmettre un savoir donné, ce n'est pas uniquement un /faire savoir/, mais tout autant un **faire croire**/ (portant évidemment sur un objet de savoir déterminé) qui met en jeu un système actoriel et modal toujours extrêmement complexe.

Examinons donc en détail maintenant le point de vue du sujet **manipulateur**, si important dans le domaine de l'écriture, mais tout autant sans doute dans d'autres types de sémiotique. La manipulation cognitive en l'occurrence (dont la sémiotique exclut toute connotation psychosociologique ou morale), on l'a vu, peut revêtir au moins deux formes, l'une positive, de l'ordre du /faire-faire/, l'autre négative, celle du /faire ne pas faire/ (ou "empêcher de faire").

Pour le moment, retenons seulement que la manipulation énonciative a pour but premier de faire adhérer l'énonciataire à la manière de voir, au point de vue de l'énonciateur: dans tous les cas, qu'il s'agisse par exemple d'images (une séquence filmée) ou de mots (avec un livre, par exemple), c'est du /faire croire/ dont il est question.

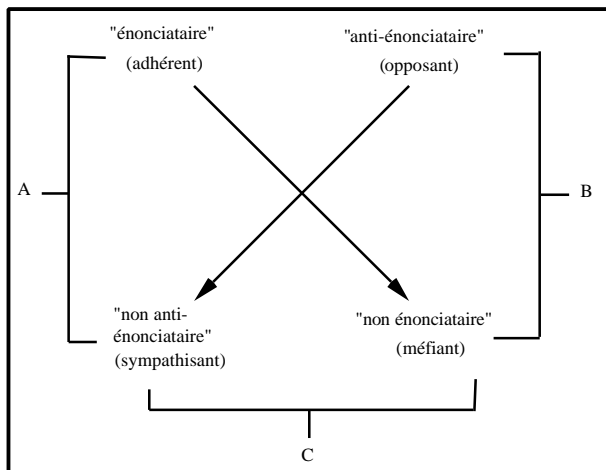
Nous prévoyons alors, dans un premier temps, au moins deux réactions possibles pour l'énonciataire (sans tenir compte, pour l'instant, de toutes les éventuelles positions intermédiaires). Ou bien il croit aux propositions (verbales, mais aussi, par exemple, artistiques dans beaucoup de domaines sémiotiques) que lui soumet l'énonciateur, et nous le qualifierons alors d'"**adhérent**" (=un "énonciataire", mot entendu au sens restreint),

ou bien il les rejette catégoriquement et nous verrons en lui un "**opposant**" (= un "anti-énonciataire").

À la "croyance" de l'adhérent répondrait ainsi une "croyance" opposée, contraire, de l'opposant: un rapide parcours de l'histoire de l'art et de la manière dont les œuvres ont été reçues par les contemporains serait tout à fait à même de nous ouvrir les yeux.

Bien entendu, l'on peut passer d'un pôle à l'autre: l'adhérent part de sa position initiale pour devenir un "**méfiant**" (un "non-énonciataire") avant que de rejoindre le pôle de l'opposant; corrélativement, l'opposant ne peut devenir adhérent qu'en passant par la position intermédiaire de "**sympathisant**" (correspondant à la position de non anti-énonciataire).

On notera que le carré suivant ne prétend à aucune originalité particulière, qu'il renvoie, entre autres, aux recherches d'A.J. Greimas sur le savoir et le croire (*Du sens II*, p.120-121), mais également aux propositions d'un C. Zilberberg, voire d'autres sémioticiens. Notre choix terminologique se veut essentiellement pédagogique, peut-être plus accessible au Français moyen que nous sommes!



Face à un roman ou à un film, le lecteur ou le spectateur s'identifieront au héros, par exemple partageant alors sans réserve le point de vue de l'énonciateur (position de l'"adhérent"), ou bien au contraire, ils se distancieront, se montreront plus ou moins rétifs (tel est le rôle du "méfiant"), voire rejeteront totalement la manière de voir qui leur est proposée (position de l'"opposant"), tout en comprenant naturellement ce qu'ils lisent ou ce qu'ils voient. De son temps, Picasso, par exemple, n'a guère été apprécié de la plupart de ses contemporains qui contemplaient ses œuvres...!

Naturellement, un parcours inverse est prévisible: celui qui, au départ, eu égard par exemple aux préjugés qui le déterminent, est "opposant", devient progressivement un "sympathisant" (grâce par exemple au recours à des éléments convaincants, aux clés de lecture qui peuvent lui être fournies pour la lecture d'un tableau, etc.) avant que d'adhérer réellement à la "croyance" qui lui est proposée.

Bien entendu, entre ces deux pôles – "adhérent" et "opposant" – beaucoup de positions intermédiaires sont prévisibles pour le lecteur ou le spectateur, avec tout un jeu de va-et-vient entre les deux extrêmes, selon les moments de l'ouvrage ou du film: on sera plus ou moins "adhérent" ou "opposant", "sympathisant" ou "méfiant" au fil du temps, selon les séquences.

Ajoutons qu'une autre position formelle est prévisible dans notre modèle, celle du "terme neutre" (= ni "adhérent", ni "opposant", ou, simultanément, "sympathisant" et "méfiant", qui rendrait compte de l'"indifférence" (telle celle du "sceptique") par rapport aux "croyances" en jeu.

Selon l'articulation que nous avons proposée dans notre étude d'un fragment du *Lion* de J.Kessel², nous postulons que, de manière générale, l'énonciateur a, en fait, au moins un double rôle énonciatif. D'un côté, il lui revient de /faire croire/ l'"adhérent", c'est-à-dire de le modaliser positivement (en transformant

² In *Sémantique de l'énoncé: applications pratiques*, 1^o partie. Hachette, Paris, 1989.

sa compétence modale dans le sens souhaité) de telle sorte qu'il puisse faire siens les points de vue et les propositions qui lui sont soumis.

De l'autre, l'énonciateur se doit d'empêcher, si possible, l'"opposant" de croire en autre chose, d'adhérer à un point de vue contraire: ici, l'énonciateur cherche à /faire ne pas croire/, modalisant négativement (en transformant sa compétence modale pour qu'elle soit inopérante) – autant que faire se peut – l'"opposant", de manière à le virtualiser, c'est-à-dire à le transformer au moins en "sympathisant".

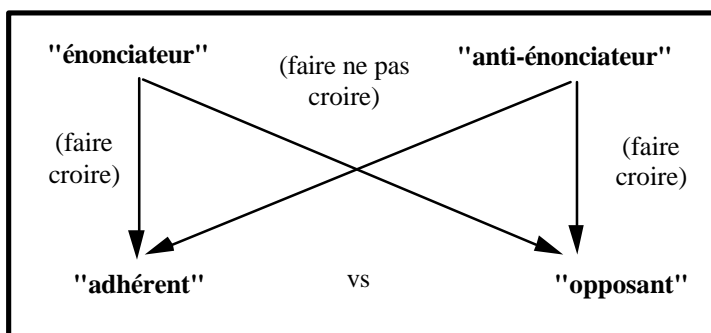
Prenons, par exemple, le cas d'un conférencier. Tant que le public qui l'écoute partage son point de vue, il adhère à ses thèses: c'est le phénomène dit d'identification. A ce moment-là, l'auditoire est simultanément, et complémentaiement, en position d'"adhérent" et, pour le moins, de "sympathisant": le public le plus enthousiaste reste toujours virtuellement un "opposant", comme en témoigne son "retournement" possible.

On verra ainsi parfois, au cours de la conférence, le "sympathisant" se transformer en "opposant", du fait, par exemple, que l'orateur n'a pas su garder en main, intéresser son auditoire, ne s'est pas fait suffisamment convaincant; corrélativement, l'"adhérent" est alors virtualisé, devenant un "méfiant".

Pour revenir à la position initiale, le conférencier devra donc manipuler son public (c'est-à-dire modifier, *volens nolens*, sa compétence modale) pour que celui-ci actualise la position d'"adhérent" et virtualise celle d'"opposant". Illustrons encore ceci par l'"Heure de vérité", cette ancienne émission de télévision qui s'achevait sur des sondages par Minitel, permettant d'évaluer, au terme du temps imparti, l'augmentation ou la diminution des "convaincus" (= "adhérents") ou des "non convaincus" (= "opposants").

Si nous proposons ainsi d'opposer à l'"adhérent" un "opposant", nous devons alors prévoir, corrélativement, dans le schéma visuel suivant [qui n'a rien à voir, soulignons-le, avec un quelconque "carré sémiotique" ou un "4-groupe" de Klein] une

position actancielle d'"anti-énonciateur": ce dernier actant de la communication aura à manipuler positivement (par le /faire croire/) l'"opposant", et négativement (grâce à un /faire ne pas croire/) l'"adhérent".



Lorsque l'"opposant" n'est pas virtualisé par l'énonciateur – c'est-à-dire quand l'énonciateur n'arrive pas à l'empêcher de croire en un point de vue opposé – c'est qu'il est alors modalisé positivement, et plus fortement, par l'anti-énonciateur dont il partage le point de vue.

Une bonne illustration de ce double dispositif élémentaire nous est donnée, par exemple, par une émission de télévision qui met deux hommes politiques "face à face" dans le cadre d'une campagne électorale: les deux orateurs y assument les rôles d'énonciateur et d'anti-énonciateur, et le public est évidemment partagé entre les deux positions d'"adhérent" et d'"opposant", voire celle d'"indifférent".

Bien entendu, tout ce jeu manipulateur n'est possible que grâce à une compétence correspondante. Ainsi, pour ce qui est du texte écrit, le manipulateur utilisera comme moyens d'attirer l'attention les guillemets, le souligné, l'italique, le gras, les caractères majuscules, la disposition des titres, des paragraphes, etc., sans oublier, naturellement, la couverture du livre, avec souvent un effet séducteur évident (voir les livres pour enfants) qui joue sur le visible, mais aussi, fréquemment, sur le tactile, voire sur

l'olfactif. Naturellement, au niveau du contenu, il est bien des manières de savoir plaire à son public!

De son côté, le sujet manipulé n'est pas inactif: le **croire**, comme nous l'avons dit plus haut à propos de l'énoncé, est une véritable action qui, elle aussi, présuppose une compétence correspondante. Ainsi, au niveau modal, le croire n'aura lieu que dans la mesure où l'énonciataire disposera du devoir et/ou du vouloir croire (modalités dont l'absence engendrerait par exemple la position du "sceptique"), du savoir et/ou du pouvoir croire (selon le jeu des indices, des preuves, des démonstrations, etc.), mais encore des modalités potentialisantes, d'ordre passionnel, qui le poussent à faire confiance.

Toute une véritable narrativité, de nature foncièrement manipulatrice, s'instaurera ici, aboutissant à l'acquisition ou à la privation des différentes modalités possibles du croire: tout ce que nous avons pu dire plus haut (ou ailleurs) à propos de l'énoncé est évidemment transposable au plan de l'énonciation.

2. Les moyens mis en œuvre dans la manipulation et la sanction énonciatives

2. 0. Remarques préalables

Il faut évidemment noter que le "croire" et le "faire croire" – portant sur l'ordre véridictoire (le vrai, le faux, le secret et l'illusoire) – ne sont pas d'ordre cognitif purement objectif, mais qu'ils sont surdéterminés par la dimension **pathémique**, c'est-à-dire d'un côté par l'"émotion" et les états d'âme de l'écrivain ou du sujet parlant, de l'autre par le "ressentir" du lecteur ou de l'auditeur, que ce "ressentir" soit positif, négatif ou, éventuellement, neutre, indifférent.

C'est naturellement la raison pour laquelle nous nous sommes référé précédemment – et prudemment – aux modalités "potentialisantes", proposées par A.J. Greimas et J. Fontanille (dans *Sémiotique des passions*, ouvrage publié au Seuil en 1991).

On comprendra mieux alors pourquoi – et c'est la raison de notre choix au niveau de la lexicalisation par rapport à d'autres articulations possibles – les différentes positions retenues précé-

demment pour l'énonciataire (adhérent, opposant, méfiant, sympathisant, indifférent) ne sont pas seulement de nature cognitive, comme c'était le cas dans l'étude du savoir et du croire, proposée par A.J. Greimas, ou dans les recherches d'un C. Zilberberg. Elles correspondent simultanément aux "sentiments", aux "états d'âme", à la "passion" qu'il éprouve à la lecture d'un texte donné et qui, naturellement, sont sujets à variation au fur et à mesure du déroulement du récit ou de la description à lui proposée.

Sans entrer ici dans l'analyse détaillée et parfois difficile, proposée dans la *Sémiotique des passions*, tout un chacun peut comprendre que les rôles d'adhérent ou d'opposant sont, en fait, corrélés à des positions pathémiques (à des degrés divers) d'"euphorie" et de "dysphorie": et ceci est valable non seulement dans l'ordre du discours que nous venons d'évoquer, mais tout aussi bien en d'autres sémiotiques de nature non verbale, face à un tableau par exemple qui fait jouer la sensibilité du spectateur de manière soit positive, agréable, soit négative, déplaisante, soit éventuellement neutre, dans le cas de l'indifférence.

On dit par exemple d'une histoire donnée qu'elle "se termine bien". Cette expression recouvre deux choses extrêmement différentes. D'une part, sur le plan pragmatique, nous avons ainsi un héros qui se trouve conjoint à l'objet de sa quête; mais, sur le plan pathémique, cette conjonction est le plus souvent surdéterminée par l'euphorie, tout comme la disjonction initiale l'était alors par la dysphorie.

De manière générale, ce qui est vrai au plan de l'énoncé (de l'histoire racontée) l'est également à celui de l'énonciation: à toute "action" répond normalement une "passion"; une transformation sur le plan pragmatique ou sur le plan cognitif, opérée par l'énonciateur, entraîne, sur le plan pathémique qui est celui de l'énonciataire, une transformation corrélatrice.

Dans le cas de l'écriture, le cognitif, qui le caractérise, est toujours surmodalisé par le pathémique, et ce non seulement au niveau du lecteur, mais aussi à celui de l'écrivain, du producteur du discours. N'oublions pas, en effet, que, le plus souvent, celui-ci n'a d'autre ambition que d'être un "auteur à succès", c'est-à-

dire qui arrive à plaire, à séduire son public, sans verser pour autant dans la vulgarité, dans la seule exploitation des "lieux communs", du vraisemblable social.

Naturellement, cette remarque vaut également pour tout type de sémiotique (verbale ou non verbale): empruntant le parcours qui va de la virtualisation à la réalisation, l'énonciateur passe par ces positions intermédiaires et nécessaires que sont l'actualisation et, pourquoi pas, la potentialisation (ou la détermination ?).

Cela dit, il n'est peut-être pas inutile de souligner le fait que l'"adhérent" ne va pas nécessairement de pair avec l'euphorie, comme inversement l'"opposant" ne se conjugue pas impérativement avec la dysphorie: comme le rappelle J. Fontanille, il en est qui, dans leur stratégie, éprouvent un "malin plaisir" à dissuader leurs adhérents et à susciter des opposants, quitte ensuite à les manipuler dans le sens souhaité. C'est dire que les actants de l'énonciation peuvent avoir recours – et ce à l'infini? – au jeu des modalités véridictoires et épistémiques.

L'autre instance du rapport intersubjectif, l'énonciataire, le lecteur, n'est généralement pas indifférente (sauf exception) à ce qui lui est donné à lire et, tout particulièrement, à la manière (graphique, picturale, auditive, etc.) dont cela lui est présenté. Il est des livres que l'on aime relire, il en est d'autres que l'on exècre ou dont on ne finit même pas la lecture, eu égard au signifiant et/ou au signifié (deux dimensions sur lesquelles l'auteur et le lecteur doivent être, si possible, sur la même "longueur d'onde").

Plaisir, déplaisir et indifférence sont à même d'affecter les deux pôles de la communication scripturale ou, plus largement, sémiotique: l'énonciateur et l'énonciataire ne sont pas des instances purement formelles, vides, comme pouvait le laisser croire naguère une sémiotique que d'aucuns qualifiaient de "pure et dure", ou même une certaine théorie de la communication; ils ont chacun leur histoire, leur passé, leur présent, leur devenir, et c'est en fonction de tout cela qu'ils écrivent, peignent, et/ou qu'ils lisent ou regardent: ce qui va bien dans le sens de la sémiotique "douce" que nous préconisons depuis des années, et qui est bien

soulignée dans notre dernier ouvrage *Du lisible au visible* (Louvain, De Boeck-Université, 1995).

2. 1. Le jeu de la manipulation dans l'énonciation

Parmi les moyens de la manipulation tant pathémique que cognitive, figure, entre autres, la délégation, par l'énonciateur, d'un actant **observateur**, le plus souvent identifiable, sur le plan actoriel, à l'énonciataire. Par exemple, face à un élément visuel donné, la place de l'observateur-énonciataire peut être fixée par l'énonciateur de manière absolument incontournable: ainsi, dans un tableau de la Renaissance ou une photographie transmise par le satellite Spot, les perspectives albertienne et aérienne imposent dans chaque cas un point de vue déterminé.

Nous avons alors affaire à une sorte de **débrayage énonciatif** actoriel, grâce auquel l'énonciateur créerait l'illusion (=position "virtuelle" donc) de la présence d'un énonciataire, présence dont la force serait liée à l'"actualisation" et plus encore à la "potentialisation" ou à la "détermination", la donnant ainsi comme présupposée par l'objet sémiotique proposé (en l'occurrence) au regard: ce qui conduit ainsi au stade ultime de la "réalisation" énonciative.

Du point de vue de l'énonciataire, la même procédure serait perçue plutôt comme un **embrayage énonciatif** qui instaurerait le sujet récepteur comme tel, le faisant "entrer", pour ainsi dire, "dans la danse": narrativement, l'on serait ainsi passé de la "virtualisation" à la "réalisation" du sujet énonciataire grâce au passage de ces deux étapes intermédiaires que sont l'"actualisation" (par la procédure d'embrayage) et la "potentialisation" (comme adhésion passionnelle à ce qui est donné à voir) ou la "détermination" (par nous proposée).

Parler, à propos de l'énonciation, du jeu entre débrayage et embrayage est certes valable en ce qui concerne les actants en jeu, comme nous venons de le rappeler; néanmoins, ce rapport est beaucoup plus large quant à ses domaines d'application, car il a trait, par exemple, non seulement aux acteurs (dont nous venons

de parler), mais également aux espaces et aux temps qui en donnent les coordonnées.

Ainsi, pour reprendre notre exemple du tableau de la Renaissance, mettant en œuvre la perspective albertainne, l'énonciateur instaure non seulement, comme nous l'avons dit, un actant observateur énonciataire (du point de vue actoriel), mais encore lui attribue une position spatiale (voire temporelle: voir ci-après) déterminée qui est évidemment censée être comme extérieure à la peinture en question.

Nous parlerions alors d'un **débrayage énonciatif spatial**, du point de vue de l'énonciateur. En revanche, l'énonciataire, "pris au jeu", y verrait comme un embrayage spatial du seul fait qu'une place lui soit fixée pour saisir la perspective en jeu, lui donnant ainsi l'illusion d'entrer dans le tableau, d'en faire, pour ainsi dire, partie, de ne faire plus qu'un avec lui.

Pour illustrer succinctement, et fort incomplètement, le jeu des actants de l'énonciation et de leurs coordonnées spatio-temporelles, changeons totalement d'objet et intéressons-nous à une description, d'ordre linguistique, extraite de *Germinal* d'E. Zola. Soit donc le passage suivant³ où nous est décrit le travail des haveurs au fond de la mine: des multiples facettes que met en jeu l'énonciation, nous ne retiendrons que celle qui relève de la spatialité, des points de vue en jeu:

Les quatre haveurs venaient de s'allonger *les uns au-dessus des autres*, sur toute la montée du front de taille. Séparés par les planches à crochets qui retenaient le charbon abattu, ils occupaient chacun quatre mètres environ de la veine, et cette veine était si mince, épaisse à peine en cet endroit de cinquante centimètres, qu'ils se trouvaient là comme aplatis entre le toit et le mur, se traînant des genoux et des coudes, ne pouvant se retourner sans se meurtrir les épaules. Ils devaient, pour attaquer la houille, rester cou-

³ Ce texte a été déjà présenté, en partie seulement, dans notre *Analyse sémiotique du discours: de l'énoncé à l'énonciation*, Hachette, Paris, 1991, p. 57.

chés sur le flanc, le cou tordu, les bras levés et brandissant de biais la rivelaïne, le pic à manche court.

En bas, il y avait d'abord Zacharie; Levaque et Chaval s'étagaient *au-dessus*; et, *tout en haut* enfin, était Maheu. Chacun avait le lit de schiste, qu'il creusait à coups de rivelaïne; puis, il pratiquait deux entailles verticales dans la couche, et il détachait le bloc, en enfonçant un coin de fer, à la partie supérieure. La houille était grasse, le bloc se brisait, roulait en morceaux le long du ventre et des cuisses. Quand ces morceaux, retenus par la planche, s'étaient amassés sous eux, les haveurs *disparaissaient*, murés dans l'étroite fente.

C'était Maheu qui souffrait *le plus*. *En haut*, la température montait jusqu'à trente-cinq degrés, l'air ne circulait pas, l'étouffement à la longue devenait mortel. Il avait dû, pour voir clair, fixer sa lampe à un clou, près de sa tête; et cette lampe, qui chauffait son crâne, achevait de lui brûler le sang. Mais son supplice s'aggravait surtout de l'humidité. La roche, *au-dessus de lui*, à quelques centimètres de son visage, ruisselait d'eau, de grosses gouttes continues et rapides, tombant sur une sorte de rythme entêté, toujours à la même place. Il avait beau tordre le cou, renverser la nuque: elles battaient sa face, s'écrasaient, claquaient sans relâche. Au bout d'un quart d'heure, il était trempé, couvert de sueur lui-même, fumant d'une chaude buée de lessive. Ce matin-là, une goutte, s'acharnant dans son œil, le faisait jurer. Il ne voulait pas lâcher son havage, il donnait de grands coups, qui le secouaient violemment entre les deux roches, ainsi qu'un puceron pris entre deux feuillettes d'un livre, sous la menace d'un aplatissement complet.

Pas une parole n'était échangée. Ils tapaient tous, *on* n'entendait que ces coups irréguliers, voilés et comme *lointains*. Les bruits prenaient une sonorité rauque, sans un écho dans l'air mort. Et il *semblait* que les ténèbres fussent d'un noir *inconnu*, épaissi par les poussières volantes du

charbon, alourdi par des gaz qui pesaient sur les yeux. Les mèches des lampes, sous leurs chapeaux de toile métallique, n'y mettaient que des points rougeâtres. *On ne distinguait rien*, la taille s'ouvrait, montait ainsi qu'une large cheminée, plate et oblique, où la suie de dix hivers aurait amassé une nuit profonde. Des formes spectrales s'y agitaient, des lueurs perdues laissaient *entrevoir* une rondeur de hanche, un bras noueux, une tête violente, barbouillée comme pour un crime. Parfois, en se détachant, *luisaient* des blocs de houille, des pans et des arêtes, brusquement allumés d'un reflet de cristal. Puis tout retombait au noir, les rivelaines tapaient à grands coups sourds, *il n'y avait plus que le halètement des poitrines*, le *grognement* de gêne et de fatigue, sous la pesanteur de l'air et la pluie des sources.

Zacharie, les bras mous d'une noce de la veille, lâcha vite la besogne (...)⁴

Déjà, dès le premier paragraphe, l'incise "les uns au-dessus des autres" implique une vue générale sur la scène proposée à l'énonciataire-lecteur. Les deux premières lignes du second paragraphe nous incitent, à leur tour, à postuler la présence, implicite et néanmoins nécessaire, d'un observateur (délégué de l'énonciateur ?) qui a, sur la scène racontée, un point de vue d'ensemble, global (comportant donc un certain recul): "En bas...", "au-dessus", "tout en haut". Ces observations spatiales ne peuvent évidemment concerner les actants de l'énoncé (les "haveurs" ne disposent que de leur propre point de vue local), seulement ceux de l'énonciation, qui peuvent avoir de la scène décrite une vue globale.

D'ailleurs, à la fin du même paragraphe, il nous est dit: "les haveurs *disparaissaient*, murés dans l'étroite fente"; le "disparaissaient" présuppose naturellement la présence – en quelque sorte "objective" (en retrait) – d'un actant différent des quatre

⁴ In *Livre de poche*, pp. 40-42; c'est nous qui soulignons.

"haveurs", tel qu'il est construit par le texte; il ne peut s'agir en l'occurrence que de la position, pour ainsi dire virtuelle, de l'instance de l'énonciation.

De même en va-t-il dans le troisième paragraphe ["C'était Maheu qui souffrait *le plus*. *En haut* (...) La roche, *au-dessus* de lui..."], qui joue à la fois sur l'actuel ("le plus") et le spatial ("en haut", "au-dessus").

Le dernier paragraphe nous semble encore plus significatif du point de vue énonciatif. Le texte de Zola débute ici sur un point de vue objectif ("Pas une parole n'était échangée"), mais la phrase suivante introduit une disjonction évidente, avec l'introduction d'un "on": "Ils tapaient tous, *on* n'entendait que ces coups irréguliers, voilés et comme *lointains*". Il est évident que le "on" ne désigne pas les haveurs (sur le plan actuel), de même que "lointains" ne saurait les concerner eux, puisqu'ils sont tout "proches".

La présence présupposée d'un observateur s'impose assez largement dans ce paragraphe. Compte tenu des énoncés suivants:

- Et il *semblait* que les ténèbres fussent d'un noir *inconnu*...
- *On* ne distinguait rien...
- ...les lueurs perdues laissaient *entrevoir* une rondeur de hanche....
- Parfois en se détachant *luisaient* des blocs de houille...
- ...*il n'y avait que le halètement des poitrines, le grognement*...

l'on peut inférer de la présence d'un observateur présupposé à qui "il semble", pour qui il s'agit d'un noir "inconnu"; lui seul est à même d'"entrevoir", comme c'est par rapport à lui que peuvent "luire" les blocs de houille et que peuvent s'entendre "le halètement des poitrine, le grognement de gêne et de fatigue...".

L'examen très succinct de la temporalité nous conduit au même résultat. On notera que les quatre premiers paragraphes sont à l'imparfait (le début du passage cité commençant par un inchoatif: "Les quatre haveurs *venaient de*"). Seule la dernière

phrase ("Zacharie, les bras mous d'une noce de la veille, lâcha vite la besogne") – qui commence un cinquième paragraphe – est au passé simple.

En l'occurrence, mais tel n'est pas toujours le cas, l'imparfait est continué ici par un passé simple même si, aspectuellement parlant, le duratif est au ponctuel.

Cette remarque sur l'aspectualisation est importante dans la mesure où le "procès" est d'abord présenté par l'énonciateur à l'énonciataire sous le mode du duratif (il s'agit d'une description pratiquement comme intemporelle), et c'est la dernière phrase citée qui, grâce au passé simple, marque à la fois une rupture, l'amorce d'une situation différente et surtout un changement de point de vue.

La **temporalisation** et l'**aspectualisation** (qui relèvent de l'objet sémiotique, puisque analysables en terme de catégories verbales) permettent ainsi de lier (ou de relier) les deux actants de l'énonciation, de leur donner pour ainsi dire toute leur consistance. À ceci, s'ajoute évidemment ce que nous avons relevé dans l'ordre spatial: tout se passe ici comme si l'énonciation – d'un point de vue strictement sémiotique – n'était finalement qu'une question de **point de vue**. A vrai dire, il faut sûrement relativiser cette affirmation: nos observations à propos du texte de *Germinal* sont loin d'avoir une portée, une valeur généralisable à tous les cas.

Ainsi, par exemple, relèvera ailleurs de l'énonciation le choix qui est effectué entre un dialogue entre actants du récit et le recours au style indirect: globalement, il est évident que, sémantiquement parlant, il peut y avoir une certaine équivalence entre un énoncé en forme dialogale ("Pierre dit à Paul: "Prends tes chaussures pour aller en montagne") et un autre en style indirect ("Pierre dit à Paul de prendre ses chaussures pour aller en montagne"): néanmoins, l'utilisation du dialogue ou du style indirect par exemple est fonction des actants de l'énonciation, non de ceux de l'énoncé. Et, naturellement, la forme choisie ne

l'est pas au hasard. Ce n'est pas à n'importe quel endroit du récit que s'insère par exemple le dialogue⁵.

Une place particulière devrait être faite ici au débrayage/embrayage temporel et plus encore au jeu de l'**aspectualisation** qui, très souvent en français par exemple, renvoie au sujet de l'énonciation et précise les points de vue à adopter (en particulier par l'actant énonciataire): au couple classique /ponctuel/ (inchoatif/terminatif) vs /duratif/ – auquel nous venons d'avoir recours dans notre brève illustration – peut être substituée, du fait de sa plus grande souplesse, l'articulation /**sécant**/ vs /**non sécant**/ (rejoignant l'opposition /limitatif/ vs /non limitatif/) qui met en exergue le repère temporel choisi: du coup, le procès qui serait présenté par exemple comme /non limitatif/ verrait s'effacer ses limites, et il s'opposerait ainsi au /sécant/.

Cela étant, il est bien d'autres procédures relevant de la manipulation dans le cadre de l'énonciation. Nous pensons par exemple tout simplement au jeu de l'**anaphore** et de la cataphore, à l'opposition fondamentale que l'une et l'autre mettent en jeu, à savoir le rapport entre expansion (par exemple l'anaphorisé) et condensation (l'anaphorisant), jouant sur l'**élasticité du discours**: ainsi, pour revenir au texte de *Germinal*, l'on remarquera que la phrase "C'était Maheu qui souffrait le plus" résume tout le paragraphe qu'elle introduit. Sans compter la mise en œuvre de toutes les figures de rhétorique, particulièrement le jeu des tropes, etc.

Nous avons également en vue, ici, tout ce qui a trait à l'argumentation et à l'exploitation, faites par d'aucuns, des "**connecteurs**" (explicites ou sous-jacents) dans le discours. Plus largement, nous situerions ici toutes les innombrables procédures de **rhétorique** qui, elles aussi, ne sont compréhensibles que dans le cadre de la manipulation énonciative. Naturellement, il va de soi que ce jeu de la manipulation se retrouve non seulement entre les actants de l'énonciation, mais aussi, par débrayage, entre ceux

⁵ Voir J. Courtés, *Du Lisible au visible*, De Boeck-Université, Bruxelles, 1995, pp.155-158.

de l'énoncé, dans la mesure où le schéma des structures énonciatives peut être projeté, au moins fictivement, à l'intérieur du discours énoncé.

Bien entendu, tout ce jeu énonciatif peut faire appel – sur le plan cognitif – à la mise en œuvre du système des modalités véridictoires, et faire appel à ces différentes positions cognitives (sur lesquelles portera ensuite le croire) que sont le /vrai/ (= ce qui est et qui paraît), le /faux/ (= ce qui n'est pas et ne paraît pas), le /secret/ (= ce qui est et qui ne paraît pas), l'illusoire (= ce qui paraît mais qui n'est pas). L'énonciation en effet peut être comme une sorte de "cache-cache" entre l'énonciateur et l'énonciataire, comme il advient, par exemple dans le roman policier.

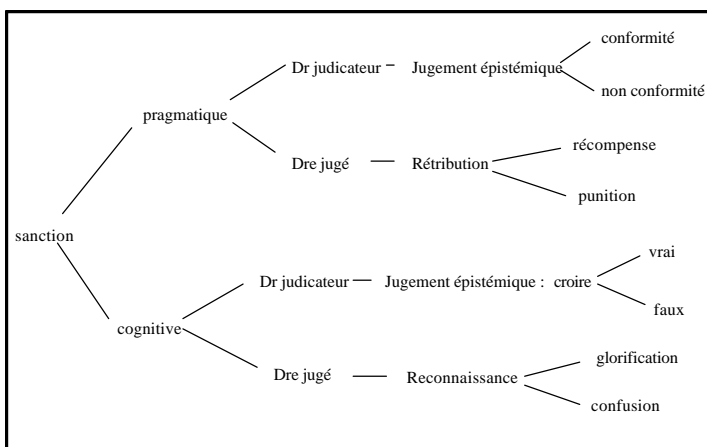
Naturellement, l'actant observateur (sujet d'énonciation), dans notre texte de *Germinal*, est construit, disions-nous plus haut par le texte, et il va de soi que les marques "énonciatives" n'ont rien à voir avec la "réalité"; il s'agit d'un simple simulacre qui peut faire croire l'énonciataire-lecteur à une non-clôture du texte sur lui-même: nous sommes seulement ici dans le cadre de l'"illusion énonciative", ce que confirme bien cette œuvre présentée comme un "roman".

Toujours en ce qui concerne le jeu de la manipulation dans l'énonciation, il faudrait prendre en compte – comme nous l'avons fait précédemment de manière fort sélective – non seulement le plan du contenu, mais également celui de l'expression.

Ainsi, par exemple, dans l'écrit, il est des points d'interrogation, d'exclamation, de suspension, etc. qui ne concernent nullement les actants de l'énoncé, seulement ceux de l'énonciation. Et nous ne parlerons pas, entre autres de la disposition en chapitres, en paragraphes, de la mise en pages, du recours à des illustrations visuelles, du choix du papier, de la graisse et du choix des types de caractères, de l'utilisation de l'italique, du souligné, de l'emploi des guillemets: toutes données graphiques que l'énonciateur propose à l'interprétation de l'énonciataire, indépendamment ou parallèlement à l'histoire racontée.

2. 2. Le jeu de la sanction dans l'énonciation

Rappelons tout d'abord le schéma (incomplet, on le verra plus loin) dont nous sommes parti jadis pour analyser la sanction dans le cadre des récits simples (tel le conte merveilleux): sans être présenté de cette manière, il était déjà sous-jacent à la présentation que nous avons faite de la sanction dans notre *Analyse sémiotique du discours: de l'énoncé à l'énonciation*, Hachette, Paris, 1991.



A la différence des récits, relativement simples, qui jouent en premier sur la sanction pragmatique, puis, éventuellement, sur la dimension cognitive, l'énonciation, elle, se situe semble-t-il – eu égard à notre schéma – uniquement au plan cognitif. Si la **manipulation** énonciative revient de droit à l'énonciateur, la **sanction**, elle, concerne plus directement l'énonciataire qui occupe alors la fonction de destinataire judicateur.

Comme le rappelle notre schéma, toute sanction, on le sait, présuppose non seulement deux actants (un sujet sanctionnant: le destinataire judicateur qui est ici l'énonciataire, et un sujet sanctionné: le destinataire jugé qui correspond, en l'occurrence, à l'énonciateur) mais aussi un contrat (ou système de valeurs) en

fonction duquel un jugement épistémique appréciatif peut être porté.

La **sanction cognitive** dont il sera ici question met en jeu non seulement les modalités véridictoires mais également les modalités épistémiques qui les surdéterminent. Face à un objet sémiotique se pose en premier la question de savoir si celui qui se présente comme énonciateur est bien par exemple le vrai, le faux, l'illusoire ou le secret: pensons par exemple aux faussaires, aux falsificateurs qui proposent des objets sémiotiques qu'ils n'ont pas construits eux-mêmes; signalons aussi, en matière littéraire, la question des pseudonymes, etc. De même, les tromperies, les attributions erronées, les pastiches ou les plagiat en matière d'œuvres d'art sont-elles monnaie courante.

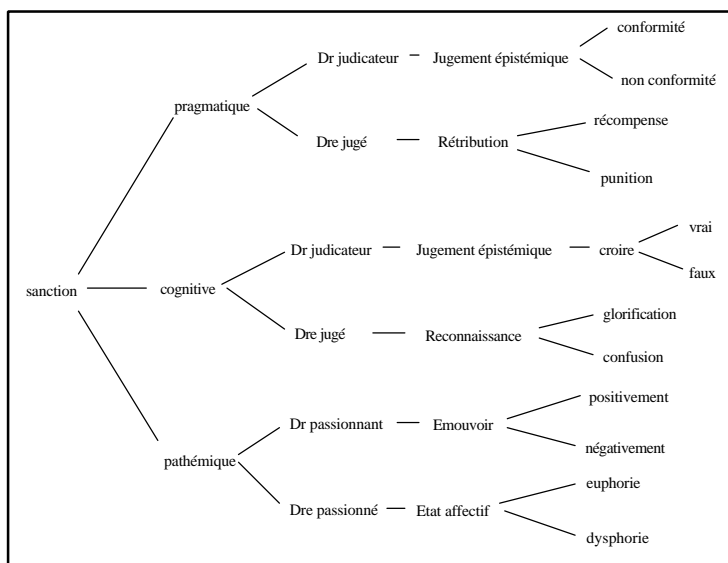
Dans tous les cas, ces modalisations véridictoires sont surdéterminées par les modalisations épistémiques et doivent donc être assumées par l'énonciataire: celui-ci est ainsi contraint – au niveau de son croire – de choisir la position véridictoire qui lui semble s'imposer, mais rien ne permet d'affirmer, *a priori*, qu'il ne se trompe pas, qu'il n'est pas, par exemple, victime d'une illusion.

Cela dit, le schéma de la sanction d'où nous sommes parti (il a été conçu à une époque où ne se posait guère, en sémiotique, le problème des passions, des états d'âme, etc.) est incomplet dans la mesure où il ne mentionne même pas la **dimension pathémique**. Et pourtant celle-ci est fort importante, par exemple dans le cas où l'on dit quelque chose de flatteur à quelqu'un, ou au contraire des paroles qui lui "font de la peine". En l'occurrence, l'énonciataire entend, venant de l'énonciateur, un énoncé pouvant (ou étant destiné) à le mettre en valeur ou à l'affecter et, pour lui, bien entendu, le "dit" (*a priori* "objectif") est indissociable du "ressenti" (généralement reconnu comme proprement "subjectif").

Tel est également le cas de l'"ironie", mais aussi de presque toutes les situations conversationnelles dans lesquelles il y a toujours – et nécessairement – une pathémique (fût-elle neutre, de l'ordre donc de l'indifférence) qui joue sur une plus ou moins

grande euphorie ou dysphorie dans les rapports intersubjectifs que médiatisent les objets-propos échangés.

Il faudrait un tableau du genre suivant, complétant le précédent et susceptible de s'appliquer non seulement à l'énonciation (avec la sanction cognitive et pathémique) mais aussi à l'énoncé si tant est qu'on puisse le dissocier de l'instance énonçante: il est beaucoup de récits "objectivés" (ou débrayés par rapport à l'instance énonciative) qui jouent en fait sur les trois dimensions retenues (pragmatique, cognitive et pathémique):



Le domaine esthétique, par exemple, joue sur la dimension cognitive, mais aussi, sinon plus, sur la dimension pathémique, l'objet (alors en position de "destinateur passionnant"), provoquant la sanction passionnelle (et pas seulement cognitive) de l'énonciataire (= "destinataire passionné"), qui aboutit alors à l'adhésion ou au rejet (voire à l'indifférence) – du point de vue des "états d'âme" – de ce qui lui est proposé.

À ce propos, l'on serait peut-être tenté de ne voir dans l'énonciation que l'une et/ou l'autre des deux dimensions cognitive

et pathémique. À vrai dire, il ne faut pas exclure l'aspect "pragmatique" qu'inclut notre schéma. On sait, d'une part, comme nous l'avons écrit ailleurs⁶, que la structure de l'énonciation est tout à fait comparable à celle de l'énoncé, à cette nuance près que celle-ci est hiérarchiquement sous la dépendance de celle-là.

D'un autre côté, et plus encore, il va de soi que le cognitif et/ou le pathémique portent nécessairement – et en définitive (même s'il y a différents niveaux hiérarchisés possibles) – sur un objet donné (situé au plus bas de l'échelle, mais dans l'ordre pragmatique).

Ainsi l'hyper-savoir peut porter sur un métasavoir, et ce dernier sur un savoir: il n'empêche qu'au terme de cette hiérarchisation cognitive, il faut bien qu'existe un objet "**pragmatique**" à partir duquel peuvent s'échafauder des organisations cognitives se surdéterminant les unes les autres.

De même, le pathémique est au moins une réaction (de l'ordre des passions ou des états d'âme) à une action cognitive et/ou pragmatique déterminée. Ainsi, dans le domaine esthétique, que nous évoquions à l'instant, il est clair que c'est la vue d'un tableau ou d'une oeuvre d'art (en tant qu'objet pragmatique) qui déclenche chez l'énonciataire telle ou telle réaction, positive, négative ou neutre. Bien entendu, il peut y avoir une chaîne de réactions, portant les unes sur les autres, mais le point de départ est nécessairement de l'ordre de l'action.

La sanction, en effet, n'a de sens que si elle porte sur quelque chose, qu'il s'agisse d'une action ou d'un état⁷: qu'elle soit cognitive ou pathémique, elle présuppose – quelle que soit la hiérarchisation des niveaux intermédiaires, relevant de la même dimension – une donnée de base d'ordre finalement "pragmatique". Ainsi la perception visuelle d'un tableau donné peut

⁶. In *Sémantique de l'énoncé: applications pratiques*, Hachette, Paris, 1989, pp.79-80.

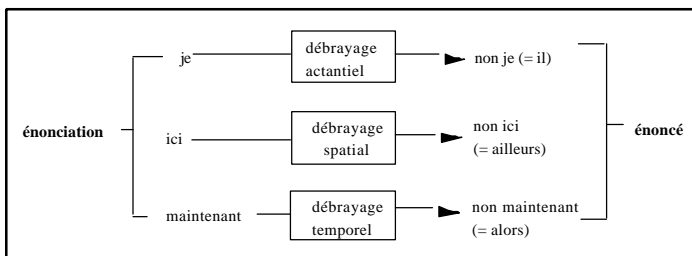
⁷ Nous avons ainsi montré ailleurs [in "Sentiments d'estime et de mésestime: du lexique à la sémantique", in *Degrés, revue de synthèse à orientation sémiotique* (Bruxelles), n° 37, 1984, d1-d15] que la sanction pouvait porter aussi bien sur la performance d'un sujet que sur sa compétence.

susciter en moi un sentiment déterminé, mais encore faut-il qu'existe, sur le plan pragmatique de la perception visuelle, cette peinture.

3. Le simulacre de l'énonciation en sciences du langage

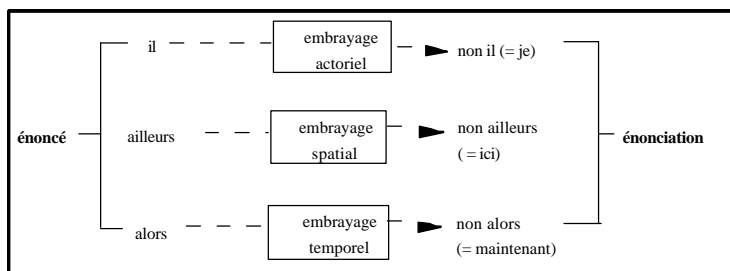
La thèse que nous avons soutenue précédemment prévoit que les actants de l'énonciation (énonciateur vs énonciataire) sont des instances qui ne sont pas directement repérables dans l'objet sémiotique examiné, mais qu'on peut les reconstruire à partir des traces laissées dans l'énoncé.

Jusqu'ici, en effet, et fidèle en cela à l'enseignement linguistique le plus assuré, nous avons conçu l'instance de l'énonciation comme le syncrétisme du *Je-Ici-Maintenant*. Une fois ceci posé, il suffisait de considérer l'acte de l'énonciation d'abord sous forme de débrayage, procédure consistant à nier l'*ego, hic et nunc* (constituant de manière syncrétique l'instance fondatrice de la production du sens), pour faire surgir l'énoncé. Compte tenu des propositions d'un E. Benveniste, nous obtenions ainsi le schéma suivant:



A cette procédure de débrayage (largement illustrée, par exemple aussi bien dans notre *Sémantique de l'énoncé*, Hachette, 1989 que dans notre *Analyse sémiotique du discours*, Hachette, 1991 ou dans *Du lisible au visible*, De Boeck-Université, 1995), censée assurer le passage de l'instance de l'énonciation à celle de l'énoncé, répondait, en sens inverse, une opération dite d'embrayage qui viserait le retour à l'instance de l'énonciation.

À vrai dire, comme nous l'avons noté ailleurs (dans nos trois ouvrages précités, entre autres) un retour complet est absolument impossible: si l'on revenait, en effet, à l'instance de l'énonciation, l'énoncé – par le fait même – ne pourrait que disparaître du fait que précisément celui-ci n'existe que par la négation de l'instance de l'énonciation. Cela dit, un embrayage partiel – à vrai dire de l'ordre du simulacre – est possible: il correspond alors au moins à l'amorce d'un retour, et présuppose, évidemment, un débrayage préalable. Tel serait alors le dispositif suivant (où le pointillé n'indique qu'une direction):



Un exemple d'embrayage temporel énonciatif nous est donné par le "jusqu'à ce jour" (semblant correspondre au moment même de l'écriture) qui termine la péripécie suivante, extraite de l'Évangile de Mathieu. Pour la compréhension du passage, il faut se rappeler qu'il fait directement suite à l'épisode du tombeau vide dans les Évangiles: les femmes, qui n'ont pas trouvé le cadavre de Jésus là où il avait été déposé, ont rencontré un ange leur annonçant la résurrection de leur maître, et elles vont porter cette nouvelle aux autres disciples:

Comme elles étaient en chemin voici que quelques hommes de la garde vinrent à la ville informer les grands prêtres de tout ce qui était arrivé. Ceux-ci, après s'être assemblés avec les anciens et avoir tenu conseil, donnèrent aux soldats une bonne somme d'argent, avec cette consigne: "Vous direz ceci: 'Ses disciples sont venus de nuit et

l'ont dérobé pendant que nous dormions'. Et si l'affaire vient aux oreilles du gouverneur, c'est nous qui l'apaiserons, et nous ferons en sorte que vous ne soyez pas inquiétés". Ils prirent l'argent et se conformèrent à la leçon qu'on leur avait apprise. Ce récit s'est propagé chez les Juifs jusqu'à *ce jour*. (Mt, 28/11-15; traduction de la T.O.B.).

Pour l'embranchement spatial et actoriel, faisons seulement appel au texte si connu de "La chèvre de M. Seguin" (A. Daudet, *Lettres de mon moulin*), récit publié en 1866 et composé à l'intention d'un certain P. Gringoire, poète à Paris. Une fois l'histoire terminée ("Alors le loup se jeta sur la petite chèvre et la mangea"), le narrateur s'adresse au narrataire "P. Gringoire" dont rien ne nous assure qu'il n'est pas imaginé pour les besoins de la cause (en fait, il a exercé son art au tout début du XVI^e siècle):

Adieu ! Gringoire ! l'histoire que tu as entendue n'est pas un conte de mon invention. Si jamais, tu viens *en Provence...*

Il est clair ici, dans le texte d'A. Daudet, que rien ne nous autorise à affirmer que la "Provence" dont il est question est bien le lieu réel de l'énonciation (ce pourrait être Toulouse, Strasbourg ou Paris). On peut très bien imaginer que l'instance de l'énonciation – telle qu'elle est concrètement repérable dans un énoncé donné – soit, en fait, le fruit de tout un jeu énonciatif: une sorte de manipulation cognitive, dans laquelle les traces apparentes de l'énonciation ne seraient pas de l'ordre du /vrai/ (= ce qui est et qui paraît), mais de l'/illusoire/ (ce qui paraît mais qui n'est pas) comme nous l'avons rappelé plus haut.

Comme on le sait, cette double opération de débrayage/embranchement peut être fictivement projetée à l'intérieur même de l'énoncé, donnant lieu alors au rapport narrateur/narrataire ou interlocuteur/interlocutaire (dans le cas du dialogue); c'est dire que nos deux procédures de débrayage et d'embranchement sont

susceptibles, elles aussi, d'être exploitées non seulement au plan de l'énonciation, mais aussi à celui de l'énoncé.

Nous distinguerions alors soigneusement le **débrayage énonciatif** – le seul que nous ayons présentement en vue – du **débrayage énoncif** grâce auquel, par exemple, un acteur de roman se met à raconter à un autre personnage une histoire donnée: cette "histoire" est de l'ordre du *il* et s'oppose, de ce fait, à ce *je* qu'est alors, fictivement et momentanément, ledit acteur, et à ce *tu* qui est son interlocuteur.

Un tel débrayage énoncif actoriel caractérise, par exemple le dialogue par lequel les actants de la narration se trouvent dotés, pour un temps, d'une compétence linguistique analogue – mais alors sous forme de simulacre – à celle, "réelle" (?), du sujet énonçant. *Les Mille et une nuits* nous offrent ainsi non seulement, comme il est fort courant dans la plupart des récits ou discours, des débrayages énoncifs de premier niveau, mais aussi des débrayages énoncifs de 2°, 3°...n niveaux: l'on a ainsi une construction en abîme, avec la possibilité d'inclure des récits dans le récit initial.

En sens inverse, l'embrayage énoncif – pouvant, lui aussi entrer dans un jeu de récursivité – est celui qui, dans le cadre d'un dialogue inscrit dans le récit, permet de revenir un peu vers cette instance énonciative fictive que sont, par exemple nos deux acteurs de roman. Ainsi en va-t-il dans tous les dialogues qui figurent dans *La baba-jaga* (conte que nous avons étudié dans *Analyse sémiotique du discours: de l'énoncé à l'énonciation*, Hachette, 1991, 1997, 2001) et dont nous citons seulement le premier:

L'homme dit: "Chaumière ! Chaumière, tourne *ton* dos vers la forêt et *ta* face vers *moi* !

Nous avons ici un **embrayage énoncif actoriel** explicite, qui joue sur le rapport je/tu, ce "je" et ce "tu" renvoyant manifestement à des actants de l'énoncé: l'"homme" et la "chaumière".

Laissons maintenant de côté ces débrayages/embrayages énoncifs, qui permettent de rendre compte, en partie seulement

(pas de leur position, par exemple, dans le déroulement textuel), du jeu des dialogues dans les récits, et revenons à la problématique de ce que nous avons pu appeler précédemment l'"énonciation proprement dite".

Nous avons opté plus haut pour l'exclusion du "**réfèrent**". Or, on remarquera que nos points de départ en matière énonciative se situent précisément dans l'ordre du réfèrent. En reconnaissant en effet que l'énoncé ne prend forme qu'à partir de la négation de l'instance de l'énonciation (*ego, hic et nunc*), nous considérons implicitement cette dernière instance comme relevant du monde "réel" et c'est à partir d'elle que nous pouvons composer un récit dont rien ne pourra nous dire ensuite s'il est ou réel ou imaginaire.

Il est frappant de constater, en effet, que tous les linguistes travaillant sur l'énonciation adoptent, sans nécessairement l'explicitier, cette même position théorique qui semble prendre appui sur le "réfèrent", sur la "réalité" énonciative, même si, en fait, c'est l'acte de référence (et non le réfèrent comme tel) qui les intéresse. Certes, il en est qui sont plus explicites sur ce point (E. Benveniste ou, plus près de nous, C. Kerbrat-Orecchioni dans un de ses derniers livres (*L'énonciation*, Armand Colin, 1997)). Mais tel n'est pas toujours le cas, loin de là.

Cette option – dont témoigne par exemple les travaux de C. Vandeloise (sur "l'espace en français" qui a tout de même recours à des dessins, comme si la langue ne suffisait pas) ou ceux de D. Maingueneau (sur "l'approche de l'énonciation en linguistique française") – pour la prise en compte de l'"extra-linguistique" a certes beaucoup d'avantages, surtout dans la mesure où elle ne clôture pas le champ linguistique et, plus largement, sémiotique: à partir de là, en effet, il devient possible de s'ouvrir vers d'autres disciplines (= la quasi totalité des sciences dites "humaines") qui, elles aussi, sont intéressées au plus haut point par la signification, mais évidemment sous d'autres aspects, eu égard au niveau de pertinence qu'elles ont retenu; nous pensons par exemple à la construction d'une "**socio-sémiotique**" tout à fait possible.

Cela dit, l'inconvénient de (sembler) réintroduire – clairement ou subrepticement – le référent dans l'énonciation sémiotique, c'est que l'on est alors conduit, de proche en proche, à marginaliser, voire à éliminer le principe d'immanence, d'auto-nomie du langage, faisant ainsi entrer par la fenêtre ce que l'on avait soigneusement chassé par la porte, au moins dans la perspective où le postulat premier – dans la théorie du langage – est l'opposition entre signifiant et signifié, entre forme de l'expression et forme du contenu.

L'inconvénient est tel qu'il risque de dissoudre presque entièrement les "sciences du langage" dans une anthropologie générale (comme le montre un peu C. Kerbrat-Orecchioni dans *L'énonciation* lors de sa "reformulation du schéma de la communication de R. Jakobson").

On comprend bien néanmoins que le recours au référent se fasse précisément sur l'un des maillons les plus faibles de la théorie linguistique et/ou sémiotique, car ce qui est finalement en jeu c'est l'exclusion du sujet "réel" (l'"auteur", par exemple), perçue aujourd'hui, au moins par certains, comme une anomalie, pire, comme une aberration épistémologique. N'avons-nous pas déclaré nous-mêmes plus haut – précisément à propos de l'ancien ouvrage de C. Kerbrat-Orecchioni (*L'énonciation de la subjectivité dans le langage*) – que la subjectivité est entièrement co-extensive au langage?

Tout en excluant le référent, nous ne retirerons pas pour autant cette proposition que nous avons largement soulignée dans *Du lisible au visible* (p. 258-262) en montrant que l'observateur n'est pas dissociable de la chose observée, que le sémioticien ne saurait se détacher de l'objet qu'il analyse. Dans cette perspective, l'on pourrait affirmer qu'il n'y a pas finalement d'écart entre l'énonciation et l'énoncé, qu'énonciation et énoncé sont pratiquement superposables (sinon imbriqués l'un dans l'autre) même s'ils se situent à deux niveaux hiérarchiques différents, l'énonciation surdéterminant l'énoncé.

Dans la formulation la plus courante des sémioticiens ou des linguistes, il est clair que l'instance originante (*ego, hic et nunc*)

paraît souvent relever du "réel", qu'elle correspond à un sujet d'énonciation donné (l'"auteur"), doté de coordonnées spatio-temporelles précises. Ensuite, comme nous l'avons rappelé, la négation de cette instance – appelée débrayage – permet à l'énonciateur de construire un énoncé (de l'ordre du "réel" ou de l'imaginaire, peu importe) à l'intention de son énonciataire. Un fois entré dans l'énoncé, l'on peut prévoir des débrayages (et des embrayages) de 2°, 3°, 4°, ... n. niveau.

Pour sortir de l'impasse, notre proposition serait la suivante. Dans le dispositif jusqu'ici présenté, rien ne serait changé (la recherche des "traces" de l'énonciation, par exemple, serait évidemment maintenue), à cette différence près toutefois que les procédures de débrayage ou d'embrayage de 1° degré (correspondant à l'aller-retour entre énonciation et énoncé) relèveraient peut-être, elles aussi, tout comme celles qui sont situées – sur des paliers différents – à l'intérieur de l'énoncé, d'un simple simulacre énonciatif.

Recourir à la notion – fondamentale en sémiotique – de "**simulacre**", c'est reconnaître que nous ne pouvons jamais appréhender qu'un /paraître/ (de l'ordre de la /manifestation/), et non l'/être/ correspondant qui est toujours hors de portée de l'analyse (du fait qu'il relève strictement de l'/immanence/), à l'horizon de sa quête.

Précisons, au passage, que le terme de "simulacre" – que nous reprenons à E. Landowski – doit être expurgé de la connotation de "fausseté" qu'il a dans le langage courant: il est à interpréter comme une construction sémiotique, comme un dispositif ou un modèle, d'ordre mental, et que ce qui le caractérise en premier est le fait qu'il n'a précisément aucun caractère référentiel.

Revenons un instant à notre extrait de *Germinal*, plus haut très succinctement examiné. Nous savons – d'un point de vue extralinguistique, il est vrai – qu'il s'agit d'une roman, d'une fiction et que, du même coup, l'instance *ego, hic et nunc* de l'énonciation – telle que nous en avons relevé la "trace" – n'est

évidemment qu'un simple simulacre, qu'elle n'a aucun point d'ancrage dans la "réalité". Il s'agit seulement, nous l'avons dit, eu égard à un point zéro, de la mise en place de points de vue différents qui n'ont pour but que de donner à ce texte l'impression d'une illusion référentielle forte. (N'a-t-on point qualifié souvent E. Zola d'écrivain "réaliste" ?).

En d'autres termes, et pour reprendre la position de J. Fontanille mentionnée plus haut, dire que l'énonciation peut se réduire finalement, sémiotiquement parlant et ce dans beaucoup de cas, à une question de points de vue, c'est recourir en fait à la création d'une distanciation par rapport à un point-zéro présupposé, tant sur le plan actoriel ("il"), que sur les coordonnées spatiales ("ailleurs") et temporelles ("ailleurs"). Ce qui voudrait dire, à la limite, que l'instance ego, *hic et nunc* n'aurait pas besoin d'être convoquée, en tant qu'elle aurait un contenu sémantique précis, bien au contraire.

Rien ne nous oblige, en effet à attribuer à l'instance ego, *hic et nunc* une existence "réelle", un statut proprement ontologique: elle peut être considérée seulement tout au plus comme le fruit d'une élaboration déductive, basée sur l'étude de textes, de discours (verbaux ou non verbaux). Car ce qui caractérise le "simulacre" c'est au moins le fait qu'une disjonction fondamentale, et irréversible, est reconnue entre l'énonciateur et l'énoncé: d'un point de vue proprement ontologique (ou philosophique), il est évident que, une fois l'énoncé produit, rien ne permet de remonter à sa "source", son "origine réelle" étant "perdue définitivement" comme il advient en informatique.

Par où nous nous écartons de la célèbre proposition d'un E. Benveniste, qui, prenant alors – au moins implicitement – appui sur la réalité, affirmait sans hésitation aucune: "Est 'ego' qui dit 'ego'" (in *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, p. 260); on notera d'ailleurs – et ce n'est pas un hasard – que cette phrase s'inscrit dans l'article "De la subjectivité dans le langage" (paru en 1958 dans le *Journal de Psychologie* et non dans une revue de linguistique). De notre point de vue, nous substituerions volontiers au "est" de cette affirmation un simple "paraît", ce qui

nous éviterait d'avoir à nous prononcer sur l'univers existentiel réel, éventuellement en jeu: "Paraît 'ego' qui dit 'ego'".

Les conséquences de ce choix théorique – posé ici à titre d'hypothèse – sont évidentes et fort importantes. Il est clair, par exemple, que nous pourrions écarter là, en sémiotique, l'intrusion, toujours possible, de l'ontologie (comme il advient par exemple dans la définition du "figuratif"). De ce point de vue, l'énonciation serait alors pour nous – à l'intérieur de l'énoncé – comme une des formes possibles de l'organisation du discours, sans recours à aucun point d'ancrage dans la "réalité".

Enfin, parmi d'autres avantages, nous soulignerions alors au moins la possibilité d'une meilleure délimitation de la sémiotique proprement dite, son autonomie par rapport à d'autres approches en sciences du langage. Ainsi la linguistique, mais aussi et surtout la théorie des actes de langage et, plus généralement, la pragmatique peuvent étudier – et c'est tout à fait leur droit – les liens qui existent entre le langage et la réalité et avoir, de ce fait, de l'énonciation une conception autre, tout aussi pertinente: mais on ne se situerait plus alors dans le domaine propre de la sémiotique.

Dans notre option pour une énonciation spécifiquement **sémiotique**, précisons que l'"illusion énonciative" ne serait pas seulement liée à l'embrayage (comme nous l'affirmions, avec A.J. Greimas, dans le premier tome de *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, 1979, 1993, 1997, 2001), mais qu'elle concernerait aussi bien – pourquoi pas? – la procédure de "débrayage de premier degré", qui, jusqu'ici, semblait prendre appui, au point de départ, sur le monde "réel".

Ceci n'exclut pas, naturellement, que l'on conçoive ce débrayage dit de premier degré comme s'opérant à partir d'une instance logiquement présupposée (incluant même le simulacre de la "situation de communication" chère à un E.Landowski), sans qu'il soit nécessaire de se prononcer sur son statut au plan de la vérité.

Naturellement, présumer l'absence d'un réel "débrayage de premier degré" est pour le moins paradoxal. Et pourtant, quel n'est pas, par exemple, l'écrivain qui – une fois son livre publié –

se sent détaché de l'œuvre qu'il a produite (et que parfois il reniera): certes – mais alors il faut se situer dans une perspective de type ontologique – il pourra souligner le lien qui le rattache à son ouvrage, ne serait-ce que, socialement parlant, par le nom d'auteur; juridiquement et économiquement par les "droits d'auteur", etc. Une chose est, en cet exemple, l'acte d'écriture, autre chose le texte imprimé (où, si l'auteur est censé se reconnaître, c'est pour des raisons autres que strictement sémiotiques).

Certes, à propos de cette illustration, on pourra toujours rétorquer que l'"illusion énonciative" – en faveur de laquelle nous militons – se situe plutôt au niveau de l'embranchement. En fait, même dans ce cas, le "débranchement premier" n'échappe pas, lui aussi, à l'illusion énonciative: le syncrétisme de l'*ego, hic et nunc* est toujours présumé de manière proprement fictive (selon le /paraître/ donc) comme un point de départ originel, originant, sans que l'on puisse se prononcer – sémiotiquement parlant – sur l'/être/ ("réel") qui serait ainsi à la source. La position de l'énonciateur (comme celle de l'énonciataire), rappelons-le, est toujours une pure construction du discours (ou, plus largement, de l'objet sémiotique), dont la "vérité" ne relève pas de notre discipline.

Il va de soi – mais il est bon de la souligner en conclusion – que notre position, qui écarte ainsi l'ontologie au profit de la sémiotique, paraît tout à fait contraire à la grande tradition aristotélicienne (avec laquelle elle a néanmoins quelques points communs⁸). Et s'il est vrai que d'aucuns sont d'accord pour affirmer que l'exclusion du référent dans l'approche linguistique et, plus largement, sémiotique, va de soi, voire pour trouver que cette problématique est aujourd'hui dépassée, il n'en reste pas moins que la tentation reste grande – sous une forme ou une autre – de se raccrocher, au moins implicitement, au "réel", à la "vérité".

⁸ Voir, par exemple, J. Courtés, *Sémantique de l'énoncé: applications pratiques*, Hachette, Paris, 1989, p. 222.

N'en prenons pour preuve, par exemple, que les travaux – exemplaires par ailleurs eu égard à leur problématique spécifique – de chercheurs sémioticiens de haut niveau, qui forçaient l'admiration d'A. J. Greimas en même temps qu'ils le poussaient – comme tous les Anciens de son Séminaire s'en souviennent – à émettre quelques réserves du fait qu'il ne se sentait pas le droit de prendre position en matière philosophique (ce qu'il fit pourtant dans son avant-dernier ouvrage); l'on a vu d'ailleurs, lors de la publication de *Lire Greimas* (PULIM, 1997), dirigé par E. Landowski, que les philosophes sollicités pour cet ouvrage se sont tous désistés, au profit de sémioticiens en renom ou d'esthéticiens de qualité (qui pouvaient exprimer leur propre point de vue par rapport à l'avant-dernier ouvrage de A.J. Greimas: *De l'imperfection*).

Il est vrai – et il faut bien le reconnaître – que l'approche sémiotique, *volens nolens*, ne peut s'effectuer qu'en référence à un "horizon ontique" présupposé: le /paraître/, sur lequel elle travaille, ne semblant pouvoir s'ouvrir, à un moment ou à un autre, que sur l'/être/ correspondant: mais cet /être/, toujours en attente d'être saisi, reste néanmoins hors de portée, du point de vue du chercheur, du sémioticien quel qu'il soit.

Car, pour celui-ci – dans le travail d'analyse qu'il effectue – l'"horizon ontique" est par définition toujours hors d'atteinte, même s'il reste nécessairement présupposé pour la construction de modèles, d'organisations mentales des plus sophistiquées. À ce propos, il ne faudrait pas confondre le Greimas du dictionnaire avec le Greimas de *L'imperfection* dans la mesure où le premier joue à fond la carte d'une sémiotique stricte, "pure et dure", alors que le second clôt pour ainsi dire son œuvre d'un point de vue philosophique; n'oublions pas néanmoins au passage que toute l'œuvre d'A.J. Greimas s'inscrit entre le *Dictionnaire de l'Ancien Français* et le *Dictionnaire du Moyen Français*: il est vrai que le langage relève sans doute de l'un et l'autre point de vue, sémiotique et philosophique.

Certes, et nous l'avons largement souligné, l'existence sémiotique semble relever d'abord uniquement d'un simple

simulacre sensible: ce qui ne nous empêche pas – au terme du parcours – de faire un saut, eu égard à la **phénoménologie** d'un Merleau-Ponty (dont on sait toute l'importance dans l'œuvre d'A.J. Greimas), de passer du "sensible" à l'"intelligible". Cela dit, l'"intelligible" – de nature mentale – peut relever du seul imaginaire (qui n'exclut pas la cohérence, loin de là !): rien ne nous oblige à rattacher le simulacre sémiotique, *via* l'intelligible, à une quelconque ontologie.

Cela dit, il va de soi que d'autres prises de position sont possibles, qui réintègrent, plus ou moins partiellement, le "réel" dans l'analyse de l'énonciation, y voyant là un paramètre essentiel à l'analyse: tel est le cas d'un tout autre type d'approche, celui de la **pragmatique** dont nous parlions en termes d'ailleurs tout à fait positifs, et qui pourrait prendre en charge le problème de l'énonciation, non plus, comme en sémiotique proprement dite – dans le champ des systèmes de représentation – mais bien plutôt dans le domaine de la "réalité", du "vécu", dont nous reconnaissons volontiers qu'il constitue, dans son ordre, un véritable "langage".

J.-M. Klinkenberg, dans son dernier ouvrage⁹, considère, il est vrai, la pragmatique comme "la quatrième partie de la sémiotique", ce que conteste un peu notre présent propos: de son point de vue, il est évident que la sémiotique greimassienne ne relèverait alors que "d'un code rigide et coercitif", tandis que "la pragmatique est la partie de la sémiotique qui voit le signe comme acte".

À notre lecteur de juger si, en définitive, nous n'avons pas pris qu'en compte – dans le présent chapitre – le fait que l'on peut considérer l'énonciation pas du tout comme un "acte" (relevant du "réel"), mais uniquement, comme "acte sémiotique". Bien entendu, cette distinction de points de vue n'exclut pas leur **complémentarité**: il serait souhaitable, par exemple, que notre

⁹ In *Précis de sémiotique générale*, De Boeck-Université, Bruxelles, 1996, pp. 237-238.

approche sémiotique de l'énonciation soit complétée par une analyse pragmatique.

En tout cas, il est évident que, méthodologiquement parlant, un dilemme s'impose. Ou bien l'on adopte le point de vue d'une clôture complète (selon le principe d'immanence) de l'objet sémiotique étudié, et alors les marques énonciatives peuvent être une pure construction selon le /paraître/, sans répondant aucun au niveau de l'être/: la question de la "vérité" est alors écartée au profit de celle de la "véridiction", et ce n'est pas A.J. Greimas qui nous contredirait aujourd'hui sur ce point qu'il considérait comme essentiel pour l'autonomie de la sémiotique.

Ou bien l'on accepte que l'objet sémiotique est ouvert sur le monde, qu'il a quelque chose à voir avec la réalité (point de vue de la pragmatique anglo-américaine), et alors il faut présupposer un contrat fiduciaire de nature métasémiotique entre l'énonciateur et l'énonciataire: par exemple dans le cas d'un ouvrage donné qui peut indifféremment être sous-titré "nouvelle" ou "reportage".

Naturellement, il reste une position "neutre" (ne-uter) qui ne se prononcerait pas et qui ferait par exemple – selon une expression coutumière d'A. J. Greimas – "comme si" aucune option sur ce point n'était déterminante pour l'analyse proprement dite: c'est peut-être cette perspective que nous avons pu nous-même implicitement adopter dans toutes les descriptions sémiotiques réalisées comme dans celles que nous allons proposer dans des travaux à paraître.

Autrement dit, notre point de vue – qui milite, *a priori*, en faveur du principe d'immanence du langage – exclut en fait, dans la pratique, une sémiotique "pure et dure", qui s'en tiendrait, en l'occurrence, à une clôture hermétique du discours, de l'objet sémiotique: il suffit de se reporter à notre livre *Du lisible au visible* (op.cit) qui dépasse la clôture du texte pour faire appel par exemple au contexte littéraire, historique, etc.

Nous pensons en effet que la sémiotique – même si elle est autonome – ne saurait se suffire à elle-même: elle se doit de s'allier à d'autres disciplines plus ou moins voisines, et c'est d'un bon œil que nous verrions se profiler des problématiques de

recherche telles que "Sémiotique et sciences cognitives", "Sémiotique et pragmatique", "Sémiotique et psychologie", "Sémiotique et sciences sociales", etc. ou des sujets tels que "Argumentation et narrativité", "Rhétorique et sémantique", "Sémantique et didactique", "Sémiotique et pathologie du langage", "Sémiotique et psycholinguistique", etc.

Ici s'ouvre donc tout un grand domaine de recherches pluridisciplinaires qui, s'appuyant sur la "signification primaire" – évoquée plus haut et seul objet de la sémiotique – ne peut que s'ouvrir aux "significations secondes"; sur cette distinction et sur la complémentarité de ces deux types de signification, nous avons attiré naguère l'attention des chercheurs¹⁰: voilà un "paradigme" qui est aujourd'hui tout à fait à la mode.

Pour clore ces quelques remarques, nous voudrions signaler enfin une piste de recherche complémentaire, rendue possible par l'ouverture – toujours un peu relative – de l'énoncé sur ses conditions de production, conditions que l'énonciataire ne saurait totalement ignorer pour la compréhension de l'énoncé (même s'il se situe au seul niveau de la "signification primaire") qui lui est proposé: ce que nous avons démontré concrètement dans notre ouvrage *Du lisible au visible* auquel nous venons de faire allusion.

On peut, en effet, se demander si l'objet analysé par le sémioticien ne pourrait pas avoir, le cas échéant, un effet rétroactif sur l'instance de l'énonciation: n'est-ce pas ce qui se passe par exemple dans l'étude des conversations avec les problèmes d'ajustement que posent les "tours de parole": le "dit" d'un des deux partenaires va modifier par contre coup celui de l'autre. En ce cas-là, la perception de l'énonciataire provoquera souvent une réaction de l'énonciateur et l'amènera corrélativement à modifier l'énoncé.

Plus généralement, nous affirmerions volontiers que le mouvement qui va de l'énonciateur vers l'énonciataire peut également

¹⁰ In *Analyse sémiotique du discours: de l'énoncé à l'énonciation*, Hachette, Paris, 1991, pp. 60-61.

s'effectuer en sens inverse: l'objet servirait alors d'espace d'interaction, il serait le prétexte à un va-et-vient – peut-être sans fin – entre production et interprétation, ou *vice versa*, sans que jamais le sens soit fixé une fois pour toutes¹¹. D'ailleurs, déjà dans le seul domaine esthétique par exemple, on sait bien qu'il y a au moins une double orientation possible entre le "sujet" et l'"objet", sans que l'un des deux pôles puisse se prévaloir contre l'autre.

¹¹ Pour l'étude d'analyses concrètes en matière d'énonciation, on se reportera ici très utilement tant à notre *Sémantique de l'énoncé* (Hachette, Paris, 1989) où se trouve analysé un passage du roman de J. Kessel, *Le lion*, qu'à notre *Analyse sémiotique: de l'énoncé à l'énonciation* (Hachette, Paris, 1991, 1997, 2001) qui inclut une description du fonctionnement énonciatif à propos d'une approche très détaillée d'une nouvelle de G. de Maupassant: *Une vendetta*, et à notre dernier ouvrage *La sémiotique du langage* (Nathan-Université, Paris, coll. 128, 2003).